

**AVIS PUBLIC**

**DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE**

A V I S est par les présentes donné par le soussigné qu'à la séance ordinaire qui aura lieu le 1<sup>er</sup> octobre 2025, à 19 h, dans la salle du conseil située au 1800, boulevard Saint-Joseph, le conseil d'arrondissement statuera sur une demande de dérogation mineure au *Règlement numéro 2710 sur le zonage* concernant l'immeuble situé au 2177, 23<sup>e</sup> Avenue, sur le lot portant le numéro 1 703 789 du cadastre du Québec.

Cette demande de dérogation a pour objet de :

- Permettre, pour une aire de stationnement d'au moins 15 cases, qu'aucun îlot de verdure ne soit prévu, et ce, bien que l'article 4.14.5g) ii) du *Règlement de zonage numéro 2710* prévoit des îlots de verdure pour toute aire de stationnement de 15 cases et plus;
- Permettre un pourcentage de verdissement minimal de 16% de la superficie du terrain, et ce, bien que l'article 4.2.11 du *Règlement de zonage numéro 2710* prévoit un pourcentage de verdissement minimal de 20% pour tout terrain d'usage non résidentiel.
- Permettre, pour un usage industriel, un ratio d'une case par 192,0 mètres carrés de superficie de plancher, et ce, bien que l'article 4.14.4.19 du *Règlement numéro 2710 sur le zonage* prévoit un ratio d'une case par 93 mètres carrés de superficie de plancher.

Au cours de cette séance, toute personne intéressée pourra se faire entendre par le conseil d'arrondissement relativement à cette demande de dérogation mineure.

Toute personne qui désire obtenir des renseignements relatifs à cette demande peut également communiquer avec la Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises au 514 639-2140.

Fait à Montréal, arrondissement de Lachine, ce 12 septembre 2025

Fredy Alzate  
Secrétaire d'arrondissement  
Arrondissement de Lachine

PROVINCE DE QUÉBEC

VILLE DE MONTRÉAL

ARRONDISSEMENT DE LACHINE

### **Certificat de publication de l'avis public**

Tel que prévu au *Règlement sur la publication des avis publics* de l'arrondissement de Lachine (RCA20-19002) adopté le 9 mars 2020 par le conseil d'arrondissement, je soussigné, Fredy Alzate, secrétaire d'arrondissement de l'arrondissement de Lachine, certifie par la présente que j'ai publié le présent avis public concernant la demande de dérogation mineure au *Règlement numéro 2710 sur le zonage* concernant l'immeuble située au 2177, 23<sup>e</sup> Avenue sur le lot portant le numéro 1 703 789 du cadastre du Québec.

DONNÉ À MONTRÉAL, ce 12 septembre 2025

*Fredy Alzate*

Fredy Alzate  
Secrétaire d'arrondissement

---